

Avec l'âge les pertes auditives sont fréquentes et entraînent un inconfort, de la fatigue, des difficultés de compréhension qui nuisent à la qualité des relations sociales. Au cours des 30 dernières années des progrès majeurs ont été réalisés pour faire face aux problèmes d'audition. Pourtant 60% des plus de 60 ans n'ont jamais fait contrôler leur audition.

La Mutualité Française vous invite, dans le cadre de la Conférence des financeurs, à participer gratuitement à une rencontre sur la thématique de l'audition, où se mêleront concert et intervention d'un expert.

Un concert musical

À travers la reprise de grands succès musicaux des années 30 à nos jours, en passant par la chanson française et les années rock, «Nico Ruty Junior» animera un après-midi plein de rythmes et d'émotions, rappelant ainsi qu'une bonne audition participe au vivre ensemble.

Des conseils d'expert

Un audioprothésiste, spécialiste des questions de correction de l'audition, aidera à mieux comprendre comment fonctionne le son, l'anatomie et les pathologies de l'oreille, le parcours du malentendant et la dimension psychologique liés aux problèmes auditifs.

À travers une présentation et un échange avec la salle, il abordera les astuces et technologies pour maintenir ou améliorer son ouïe.

Et aussi...

- Pour ceux qui le souhaitent, il sera possible de prendre rendez-vous pour un test auditif gratuit*
- Un pôt de l'amitié clôturera l'après-midi.

* Dans la limite des places disponibles.



« Nico Ruty Junior »

Dates et lieux

Langogne :

Salle du Conseil - Communauté de communes Haut Allier
Quai du Langouyrou
le mardi 25 septembre, à 14h

Saint Chély d'Apcher :

Salle du Centre Socio Culturel
Place du Foirail
le jeudi 27 septembre, à 14h

La Canourgue :

Salle Polyvalente
Place du Pré Commun
le mardi 02 octobre, à 14h

Florac :

Mairie de Florac
Place Louis Dides
le vendredi 05 octobre, à 14h

Cette action vous est proposée dans le cadre de :



Vous invite
à un **Concert-santé**

La conférence des financeurs de la prévention de la perte d'autonomie

C'est autour d'une volonté de mutualiser les forces pour préserver l'autonomie des plus de 60 ans, que la CNSA a souhaité fédérer un ensemble d'acteurs, dont la Mutualité Française Occitanie, dans le cadre d'une conférence des financeurs de la prévention de la perte d'autonomie. Pilotés par le Conseil départemental, en lien avec l'Agence Régionale de Santé, ces acteurs s'engagent à agir pour sensibiliser les seniors aux clés du « bien vieillir » et apporter des réponses de proximité.

ACTION MENÉE AVEC LE SOUTIEN DE LA CNSA,
FINANCÉE PAR LA CFPPA DE LA LOZÈRE.



Renseignements

Par téléphone : **06 67 76 44 98**
(9h/12h30 - 14h/17h30)

Retrouvez-nous aussi sur :



Entrée
libre &
gratuite

Restez à l'écoute de vos oreilles !

Mardi 25 septembre 2018
Jeudi 27 septembre 2018
Mardi 2 octobre 2018
Vendredi 5 octobre 2018

LANGOGNE
SAINT CHÉLY D'APCHER
LA CANOURGUE
FLORAC



occitanie.mutualite.fr



Union républicaine pour la solidarité - 100 rue de la République - 43000 SIBEN - 0477 320 602 - Communication INFO 2018 - Crédit photo : fotolia.com / shutterstock.com / La compagnie Fabulose